DLP 15-2-80310589

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Bulletin n° 179 - 13 février 1980

TRAITEMENTS D'HIVER DE LA VIGNE

Les traitements d'hiver de la vigne en reprise sensible depuis ces dernières années gardent tout leur intérêt dans la lutte contre certaines maladies : esca, excoriose ou certains ravageurs : agent de l'acariose, cochenilles.

ESCA ou APOPLEXIE : La maladie en recrudescence est dûe à des champignons du bois entrant par les plaies de taille récente et envahissant les tissus du bois. L'esca affecte surtout les vignes ayant atteint 12-15 ans. Les symptômes bien connus présentent deux formes caractéristiques :

- une forme lente de dépérissement avec rameaux courts, feuilles jaunissant et se desséchant loin des nervures, végétation chétive jusqu'à la mort du cep survenant en quelques années.
- une forme brutale c'est l'apoplexie qui se produit après nouaison, le feuillage, les grappes flétrissent soudain et le cep meurt laissant les sarments secs et violacés.

La décomposition des zones internes du cep en une masse friable liégeuse (amadou) facilite le diagnostic.

La lutte chimique consiste à pulvériser sur les souches une solution d'arsénite de soude à la dose de 1250 g. d'arsenic par hectolitre, soit 2,5 l. des spécialités (Pyralesca double, Pyrarsène concentré, Pyravigne, Prodalumnol).

Il convient de traiter pendant le repos complet, au moins 10 jours après taille, par temps sec, non venteux, sans gel et en prenant toutes les précautions qu'exige l'emploi de ce produit très toxique.

Parallèlement, on doit arracher et brûler toutes les souches mortes et limiter autant que possible les blessures et grosses plaies de taille.

EXCORIOSE : Cette maladie d'importance économique moindre en Bourgogne - Jura est néanmoins présente dans certains vignobles. Les parcelles atteintes sont plus difficiles à tailler. En hiver on peut observer un blanchiment des sarments portant des ponctuations noir-brillant qui sont les agents de conservation du parasite. Parfois on remarque seulement un étranglement des empattements rendant les bois cassants, des fendillements et lésions des écorces.

La lutte indispensable dans tout vignoble contaminé repose sur deux dates d'intervention :

1°) les traitements d'hiver qui assurent la destruction de l'inoculum (pycnides et mycélium) et mettent en oeuvre l'arsénite de soude à 625 g. d'arsénite (demi dose Esca) pendant le repos et jusqu'au début du gonflement des bourgeons. Les colorants nitrés à 600 g./hl, les huiles jaunes à 2-3 l./hl ont aussi une certaine efficacité.

2°) les traitements de débourrement qui visent à protéger les jeunes pousses par deux applications placées aux stades C/D et D/E. Les fongicides utilisables préventivement sont nombreux :

mancozèbe 280 g./hl, folpel 150 g./hl, associations : folpel + captafol, folpel + éthylphosphite d'Aluminium, folpel + curzate, etc...

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET - Commission Paritaire de Presse N° 527 - AD

EUTYPIOSE : Cette maladie identifiée seulement ces dernières années sur vigne est probablement présente depuis assez longtemps. Les sarments atteints sont rabougris, court-noués, chlorotiques, en balais de sorcière. Les feuilles petites sont déformées ou enroulées et parfois nécrosées. Une coupe dans le vieux bois montre des nécroses brun-violacé des tissus très durs et non spongieux (absence d'amadou).

Contre le champignon responsable Eutypa armeniacae, parasite de blessures des ceps, des études se poursuivent pour préciser les moyens de lutte. Actuellement on peut recommander le badigeonnage des plaies de taille à l'aide d'une solution de bénomyl (Benlate) à 150 g. de matière active/hl et bien entendu la destruction des bois morts.

ACARIOSE : Nous avons fréquemment attiré l'attention des viticulteurs sur le fait que les attaques de cet acarien commencent dès les premiers signes de gonflement des bourgeons et provoquent l'avortement des grappes et l'atrophie des sarments avant le débourrement.

C'est pourquoi les traitements d'hiver (stades A/B) à forte pression et lessivant bien les ceps (traitement à la lance) sont recommandés et efficaces en présence de symptômes et dégâts ou après contrôle de la présence des colonies d'acariens.

Utiliser soit :-les associations d'huile d'anthracène et de colorants nitrés (Véraline 3, Traitement d'hiver Umupro, Seppic vigne) à 2-3 l./hl
-les associations d'huile de pétrole et de colorants nitrés (Dytrol 50, Dinitrol 3, Volck hiver, Seppic verger) à 2-3 l./hl
-les huiles de pétrole (Oliocin, Ovipron, Euphytane, Pest oil 7) à 2,5-3,5 l./hl
-les colorants nitrés (Bonitrol, Jackyl S, Nitricide 50, Sandoline A, Trifina) à 1 Kg. de spécialité/hl.

A l'approche du débourrement on pourra encore employer un oléoparathion (stades C/D)

COCHENILLES : Les principales espèces parfois observées sur vigne sont le Lecanium du cornouiller et la cochenille floconneuse. Hivernant sur les ceps à un stade très vulnérable (dépourvu de bouclier protecteur) elles peuvent être détruites par les huiles jaunes, les colorants nitrés et l'oléoparathion aux doses indiquées pour l'acariose.

ARBRES FRUITIERS

LA CLOQUE DU PECHER : La protection du pêcher contre la cloque dont les symptômes sont bien connus de tous, est nécessaire pendant la période qui s'étend du début de l'éclatement des bourgeons jusqu'à l'étalement des premières feuilles. Les attaques les plus graves sont à redouter dès que le bourgeon à bois s'allonge et s'entrouve, laissant apparaître la pointe rouge ou verte de la première feuille : stade B.

Les températures printanières observées depuis une semaine ayant entraîné un début de gonflement, surveiller la végétation afin d'intervenir dès le début du stade B, et renouveler l'application si la période de sensibilité se prolonge par suite de conditions humides et peu poussantes.

Utiliser l'un des produits suivants (doses exprimées en g. de matière active/hl. :

- *captafol 120 (Difosan FLO, Orthodifolatan)*
- *captane 250 (Phytocape, Orthocide, Sepicap,...)*
- *ferbame 175 (Ferbamate, Sepifer)*
- *thirame 175 (Pomarsol, Thirbane, Tripomol 80,...)*
- *zirame 175 (Pomarsol Z, Carbazinc, Prodaram,...)*
- *produits cupriques 500 (nombreuses spécialités) : jusqu'au stade B inclus.*

Le traitement doit être effectué soigneusement de façon à bien mouiller les extrémités des rameaux.

PSYLLES DU POIRIER : (voir le précédent bulletin). Profiter de la période douce actuelle pour intervenir si nécessaire.

TEIGNE DU GROSEILLIER SUR CASSISSIER : Depuis quelques années les chenilles de ce papillon se montrent localement nuisibles en rongeant l'intérieur de nombreux bourgeons qui se desséchent ou débourrent mal au printemps. Les chenilles après avoir hiverné dans les friches ou au pied des touffes remontent dès fin février sur les branches de cassissiers et pénètrent dans les bourgeons.

Avant le départ de la végétation il est possible de lutter avec les huiles jaunes et plus tardivement avec un oléoparathion. Produits et doses sont indiqués dans le dernier bulletin : n° 178 du 29 janvier 1980.

CULTURES LÉGUMIÈRES

PUCERONS SUR LAITUES SOUS TUNNELS, CHASSIS : Surveiller les premières colonies de pucerons verts et lutter si nécessaire avec :

- *acéphate 7,5 g.matière active/are (Orthène) délai avant récolte 15 jours*
- *mévinphos 3,5 g. " " " (Phosdrine) " " " 7 jours*
- *dichlorvos 10 g. " " " (Nogos) " " " 5 jours*

POURRITURE BLANCHE DE L'AIL, OIGNON, ECHALOTE (voir notre bulletin n° 173 du 18 octobre 1979) : Pour limiter les attaques du champignon responsable Sclerotium cepivorum enrober caïeux ou bulbes de préférence avec :

- *iprodione (Rovral) ou vinchlozoline (Ronilan) à 150 g. de matière active ou à 300 g. de produit commercial par quintal de semences.*

CHARBON DE L'OIGNON, POIREAU : Afin de prévenir les attaques de charbon enrober les semences avec du *thirame à la dose de 60 g. de matière active par kilo de graines (Pomarsol, Thirasan, Rhodiasan,...)*

SEPTORIOSE DU CELERI : Pour limiter la transmission du parasite il convient de détruire les déchets de culture précédente et d'enrober les semences avec du *manèbe à 1,6 g., thirame à 3-4 g., oxynate de cuivre (Quinolate, Agronex) à 0,3 g. de matière active par kilo de graines.*

Par ailleurs il faut désinfecter les couches à la vapeur, au métam sodium ou au formol à 5 % (10 l. de solution par mètre carré, bâcher 48 heures et aérer 8 jours avant semis).

MOUCHE DE L'OIGNON : Pour éviter les dégâts de ce ravageur en sensible recrudescence, la protection des cultures peut être obtenue :

1°) *par le traitement des semences*. Ajouter aux fongicides (préconisés contre la pourriture blanche, le charbon) *40 g. de trichloronate soit 200 g. de Phytosol 20 % par kilo de semences.*

2°) *par le traitement du sol* : sous forme de granulés ou liquides incorporés avant semis ou plantation de bulbilles. Doses exprimées en grammes de matière active et kilos de spécialité par hectare.

- *bromophos éthyl*	*5 400 g.*	*Nexagan M G 5 : 120 kg granulés (ou en pulvérisation : Nexagan EC 40)*
- *chlorfenvinphos*	*5 000 g.*	*Birlane G 10 : 50 kg granulés (ou en pulvérisation : Birlane CE 40)*
- *chlorpyriphos éthyl*	*3 000 g.*	*Dursban 5 G : 60 Kg granulés*
- *diazinon*	*8 000 g.*	*Umuter D : 160 kg, Basudine 10 G : 80 kg*
- *dichlofenthion*	*6 000 g.*	*Tri.V.C. granulés : 120 kg*
- *trichloronate*	*2 500 g.*	*Phytosol : 100 Kg, Phytosol 5 : 50 kg (ou en pulvérisation Phytosol 50)*
- *diéthion*	*5 000 g.*	*Rhodocide : 10 kg en pulvérisation seulement*

L'application peut être faite au premier buttage, ce traitement en post-levée est conseillé pour les échalotes.

MOUCHE DE LA CAROTTE : Dans les secteurs atteints utiliser les produits et doses recommandés contre la mouche de l'oignon (excepté le chlorpyriphos).

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-COmté"
G. VARLET

Inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse n° 527 AD.

P 119